

Gérard Sousi

Président-Fondateur de l'Institut Art & Droit
Ancien Vice-Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3
Avocat Honoraire au Barreau de Lyon



NOTICE BIOGRAPHIQUE

Docteur en droit, diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques et de l'Institut d'Administration des Entreprises de Lyon, Maître de conférences de droit privé, Gérard Sousi a fait toute sa carrière d'enseignant-chercheur à l'Université Jean Moulin Lyon 3 dont il fut Vice-président de 2002 à 2007 puis Conseiller du Président pour l'art contemporain, de 2009 à 2011.

Au sein de cette université, il a créé :

- le Master 2 professionnel, *Droit et Fiscalité du Marché de l'Art* (2002) ;
- l'*Institut de Droit de l'Art et de la Culture* (2005), dont il a assuré la direction jusqu'en 2010 ;
- le Master 2, *Droit de la Propriété Intellectuelle* (2005) ;
- le Master 2 professionnel, *Droit du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia* (2006) ;
- le *CLAC - Club d'Art Contemporain* (2009), ayant pour finalité de sensibiliser les étudiants et les personnels de l'Université à l'art contemporain.

Gérard Sousi est par ailleurs Président-fondateur de *l'Institut Art et Droit* depuis 1996. Cet Institut réunit de nombreux professionnels du monde de l'art et des juristes spécialisés, aux fins d'échanges, d'études et de formations dans les domaines des Arts et du Droit (www.artdroit.org).

En cette qualité, il a créé pour l'Université Panthéon-Assas Paris 2 :

- la première *Préparation à l'examen d'accès au stage de commissaire-priseur* (2003) ;
- un cycle de formation professionnelle, *L'œuvre d'art et le Droit* (2007) ;
- un Diplôme d'Université en formation continue, de niveau Master 2, *Droit et techniques de l'expertise des œuvres d'art* (2012), premier diplôme ouvert dans ce domaine par une université française.

Ses nombreuses créations de formations universitaires, spécialisées et inédites, ont fait de Gérard Sousi un précurseur qui a fait émerger un nouveau domaine juridique, le « droit de l'art ».

Ses formations, par leur succès, ont eu pour conséquence de faire « école » dans plusieurs universités française, lesquelles, à leur tour, ont ouvert de semblables formations.

Son engagement en faveur de l'art, de la culture et du patrimoine l'a conduit à constituer le fonds de dotation « *Mécénat Gérard & Blanche Sousi* » dont l'objet d'intérêt général est de soutenir financièrement certaines actions méritantes dans ces domaines.

Avant d'exercer ses activités dans le domaine du droit de l'art, Gérard Sousi s'est investi à partir de 1980, dans le droit des associations et fondations dont il est rapidement devenu un spécialiste reconnu. Il en a fait une discipline à part entière et pendant de nombreuses années, l'a enseignée à l'Université Lyon 3, au sein de laquelle il a créé le Diplôme d'Université, *Droit et Gestion des Associations* (1997) ; il a également pratiqué cette spécialité en qualité d'avocat au Barreau de Lyon.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés au droit des associations. Il est notamment coauteur et directeur scientifique du "Lamy Associations" et du « Formulaire commenté Associations » dont il a été l'initiateur au sein des Editions Lamy (Wolters Kluwer). Il a également publié, dans diverses revues, de nombreux articles et commentaires de jurisprudence en droit des associations.

La reconnaissance de son expertise en droit des associations s'est traduite par :

- son entrée, en qualité de Personne Qualifiée, au Conseil National de la Vie Associative où il a siégé de 1990 à 1996 ;
- sa mise en position administrative de délégation auprès de la Chambre régionale des comptes Rhône-Alpes, où il a été nommé Rapporteur, chargé du contrôle des associations subventionnées (1990) ;
- sa nomination en qualité d'Enquêteur au Comité Central d'Enquête sur le Coût et le Rendement des Services Publics (Cour des Comptes), section "Gestion publique et vie associative " (1992-1994) ;
- son intégration dans le groupe de travail constitué sous l'égide du Ministère des affaires étrangères (DATAR), sur l'implantation en France des O.N.G (1998-1999).

Gérard Sousi est Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, Officier dans l'Ordre des Arts et des Lettres et Officier des Palmes Académiques.

* * *

* *

*